



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de conseillers en exercice : <b>39</b>	Date de convocation : <b>16 septembre 2025</b>
Nombre de conseillers présents : <b>26</b>	
Nombre de suffrages exprimés : <b>29</b> dont : <b>3 pouvoirs</b>	

### SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois du mois de septembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Maringues.

#### Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Roland GENESTIER, Emilie GOURBEYRE, Pascal LABBE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Rémy PETOTON, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER, Guylaine DUMARCHEY (suppléante de Gilles MAS), Serge BOUCHER (suppléant de Loïc CHATARD)

#### Absents ayant donné un pouvoir :

Emmanuelle DE CASTRO a donné pouvoir à André DEMAY, Cécile GILBERT a donné pouvoir à Bernard MANILLERE, Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS

#### Absents représentés :

Gilles MAS, Loïc CHATARD

#### Absents :

Stéphane BARDIN, Marc CARRIAS, Catherine CUZIN, David DESPAX, Stéphane HOUSSIER, Jean-Luc LAQUENAIRE, Pierre LYAN, Nicole PEREZ, Laurent PLANCHE, Vanessa ROLLET

Secrétaire de séance : Denis BEAUVAIS

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

Délibération n°2025_141 : Maison de santé - Désignation d'un représentant au syndic de copropriété
--

#### *Institutions et vie politique - Désignation des représentants*

Rapporteur : Claude RAYNAUD

*Vu la délibération n°2024\_099 portant acquisition des locaux de la maison de santé d'Aigueperse,  
Vu la délibération n°2025\_088 portant validation du règlement de copropriété des locaux de la maison de santé d'Aigueperse,*

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025

ID : 063-200071199-20250923-CCPL\_2025\_141-DE

Plaine Limagne est propriétaire de locaux situés Place de la Halle à Aigueperse qui hébergeront la future maison de santé. L'immeuble étant en copropriété, il y a lieu de désigner un représentant de Plaine Limagne au syndic de copropriété.

**→ Le conseil communautaire, à l'unanimité décide de désigner Luc CHAPUT en tant que représentant de Plaine Limagne au syndic de copropriété des locaux situés Place de la Halle à Aigueperse.**

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 2 octobre 2025

Le secrétaire de séance,

Denis BEAUVAIS

*Signé électroniquement*

Le président,

Claude RAYNAUD

*Signé électroniquement*